

PROTCOLE SANITAIRE

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS DE BOXE

JUILLET-OCTOBRE 2020

Préambule

Les mesures à prendre en considération dans ce protocole s'ajoutent aux mesures déjà mentionnées dans la réglementation fédérale de la FFBoxe.

Il est rappelé en préambule de ce protocole qu'**il est de la responsabilité de l'organisateur de faire respecter strictement les mesures sanitaires qui sont obligatoires. L'organisateur aura l'obligation de fournir masques chirurgicaux, gants et gels hydro alcooliques pour toutes les personnes mentionnées ci-après.** Il devra enfin mettre en place un système de badges avec des accès spécifiques pour chaque catégorie de personnes (boxeurs, entraîneurs, officiels, journalistes, sécurité, ...).

Le chef de jury et le délégué de réunion seront chargés de faire respecter les mesures indiquées dans ce protocole au sein de l'espace officiel de la réunion.

La FFBoxe remettra par voie électronique, à chaque organisateur, ce protocole sanitaire, suffisamment tôt avant le jour de la réunion, ce dernier devant le retourner signé, avec la mention « lu et approuvé » à la fédération (par courriel : sylvie.messenger@ff-boxe.com ou par voie postale) avant la tenue de la réunion.

1. L'ESPACE OFFICIEL DE REUNION

Toutes les personnes accédant à l'espace officiel de réunion (boxeurs, entraîneurs, officiels, médecin, présentateur) doivent présenter un test nasopharyngé négatif au plus tard 72 heures (3 jours) avant la réunion (prévoir les démarches de prise de rendez-vous au moins une semaine à l'avance).

Ce test sera validé par le médecin de réunion.

Une barrière de sécurité doit délimiter l'espace officiel de réunion pour éviter que des personnes non-autorisées n'accèdent au ring.

La table des gants

- Les gants et casques seront désinfectés en plus d'être nettoyés après chaque combat, à l'intérieur et à l'extérieur ;
- Des paires de gants et des casques seront tenues en réserve désinfectées et nettoyées ;
- L'utilisation de gants et de casques personnels après vérification par le chef de jury pourra être autorisée. Ce matériel devra être désinfecté avant d'être installé au pied du ring.

Le Ring

- Les 4 coins du ring (bleu-rouge- blanc x2) seront désinfectés avant et entre chaque combat ;
- Les tabourets seront désinfectés avant et entre chaque combat ;
- La table des officiels sera limitée aux seules personnes autorisées et nécessaires (délégué, chronométreur, présentateur, médecin).
- Le délégué doit être en possession, pendant toute la réunion, de gants, masques et flacons de gel hydro alcoolique.

Les coins de ring

- Les coins de chaque boxeur sont uniquement accessibles aux entraîneurs (2 maximum par coin) et aux soigneurs (1 maximum par coin) ;
- les entraîneurs devront obligatoirement porter un masque et des gants chirurgicaux durant toute la durée de la réunion (*si un entraîneur a plusieurs boxeurs dans la soirée il aura un masque et une paire de gants chirurgicaux neufs à chaque combat. Les masques seront au minimum changés toutes les quatre heures ;*
- Du gel hydro alcoolique devra être mis à disposition dans les coins.

Les Officiels

- Les arbitres et les juges devront obligatoirement porter un masque et des gants chirurgicaux durant toute la durée de la réunion, avec changement du masque à chaque combat ;
- L'arbitre devra porter des gants chirurgicaux neufs lors de chaque combat où il intervient ;

- Le chef de jury et le délégué de réunion seront chargés de faire respecter les mesures indiquées dans ce protocole au sein de l'espace officiel de la réunion.

Les médecins

- Les médecins devront obligatoirement porter un masque durant toute la durée de la réunion (changement toutes les quatre heures), et des gants, changés à chaque intervention.

2. LES VESTIAIRES

- Les vestiaires sont uniquement autorisés aux boxeurs, entraîneurs, responsable des vestiaires (désigné par l'organisateur), médecins en possession d'un badge permettant de les identifier ;
- La distanciation sanitaire dans les vestiaires de 4m² devra être respectée ;
(Si la salle de compétition n'est pas suffisamment grande, les vestiaires seront échelonnés en fonction de l'ordre de passage des boxeurs. Les vestiaires devront être nettoyés après chaque passage)
- Un responsable sera désigné afin de limiter le nombre d'accès aux vestiaires ;
- Un fléchage ainsi qu'un sens de circulation indiqué ;
- Du gel hydro alcoolique sera mis à disposition dans les vestiaires ;
- Des plaquettes avec les gestes barrières devront être apposées sur les portes des vestiaires.

3. LA PESEE

Lors de la pesée, il est obligatoire de délimiter un périmètre de sécurité autour de la bascule, respectant les distanciations physiques en vigueur. Ne sont autorisés au sein de ce périmètre que les boxeurs, un entraîneur par boxeur, le délégué et éventuellement le présentateur.

- L'officiel aura une table à disposition pour poser ses affaires et une table supplémentaire sera mise à disposition avec du gel hydro alcoolique ainsi qu'une plaquette indiquant les gestes barrières fournis par l'organisateur.

- L'officiel effectuant la pesée devra porter un masque, des gants et avoir du gel hydro alcoolique ;
- Le boxeur devra porter un masque durant la visite médicale et la pesée, ainsi que son entraîneur ;
- Une table sera mise à disposition avec du gel hydro alcoolique ;
- Le boxeur devra présenter sa licence valide pour l'année en cours, celle-ci devra être obligatoirement signée.

4. LA VISITE MEDICALE

- Une personne doit être affectée préalablement pour accompagner le boxeur à la visite médicale et ensuite à la pesée, dans l'ordre des combats (pour éviter que des « bouchons » ne se forment devant l'un ou l'autre) ;
- L'organisateur doit mettre à la disposition du médecin une table, 2 chaises, du gel hydro alcoolique, des masques en quantité suffisante ;
- Son accès doit être contrôlé afin d'éviter une file d'attente, et faire respecter les distanciations ;
- Le médecin exercera, masqué et ganté (gants changés entre chaque boxeur), ou mains lavées avec passage de gel entre chaque boxeur ;
- Une prise de température pourra être faite ;
- Le médecin doit être assisté par une personne qui l'aidera à désinfecter la table et la chaise occupée par le boxeur ;
- Le boxeur doit se présenter dans la tenue prévue par le règlement à la visite médicale et à la pesée ;
- Le boxeur doit se désinfecter les mains avant d'accéder à la visite médicale.

5. LES SPECTATEURS

- L'organisateur a l'obligation de respecter les règles communes à toutes les salles accueillant du public ;
- Favoriser les billets numériques sur smartphone pour la billetterie (éviter au maximum les billets physiques) ;

- Limiter le nombre de spectateurs en fonction de la distanciation physique et des gestes barrières ;
- Mettre à disposition des spectateurs du gel hydro alcoolique à l'entrée de la salle ;
- Apposer des plaquettes d'information précisant les gestes barrières dans la salle ;
- Equiper obligatoirement les toilettes de flacons de gel hydro alcoolique ;
- Autoriser l'ouverture d'une buvette uniquement si les règles de distanciation physique sont possibles et respectées avec présence de gel hydro alcoolique obligatoire à l'entrée.